

27 avr 2018 -16:53

Appartient à Conseil des ministres du 27 avril 2018

Régie des bâtiments : relogement des Douanes du SPF Finances à Gand

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le relogement de l'administration générale des Douanes et Accises du SPF Finances à Gand, dans le nouveau poste d'inspection frontalier à construire dans le port.

La Régie portuaire de Gand veut construire un poste d'inspection frontalier dans le port dans le cadre de l'extension de ses activités. Suite à la présence des services de vérification de l'administration générale des Douanes et Accises dans le poste d'inspection, les opérateurs économiques peuvent proposer leurs marchandises uniquement à un seul endroit pour le contrôle et la vérification par les différents services publics, ce qui signifie un gain d'efficacité et de temps. La proposition vise donc à reloger les douanes, qui sont hébergées actuellement dans un autre bâtiment loué dans le port, dans le nouveau poste d'inspection frontalier à construire.

Le Conseil des ministres marqué dès lors son accord sur la conclusion d'un contrat de location pour le futur bâtiment sis Skaldenstraat 56 à Gand ainsi que d'un avenant avec résiliation flexible pour le bâtiment sis Mai Zetterling 70 à Gand (actuelles Douanes).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>